

LES ENTREPRISES D'INSERTION



RENCONTRE EI-CPAS | 24.11.2021

Marie SPRIMONT

Ordre du jour

01 : L'économie sociale

Définition, principes et quelques chiffres

02 : Les Entreprises d'Insertion

- Objectif & finalité
- Public cible
- 3 particularités

03 : Les bonnes pratiques

04 : Plus d'infos et contact

01 L'économie sociale

DEFINITION

Sociétés coopératives, associations, fondations, mutuelles, ... qui :

- produisent des biens et/ou des services
- sont actives dans toutes les sphères de la société
- dont l'éthique se traduit par 4 grands principes :

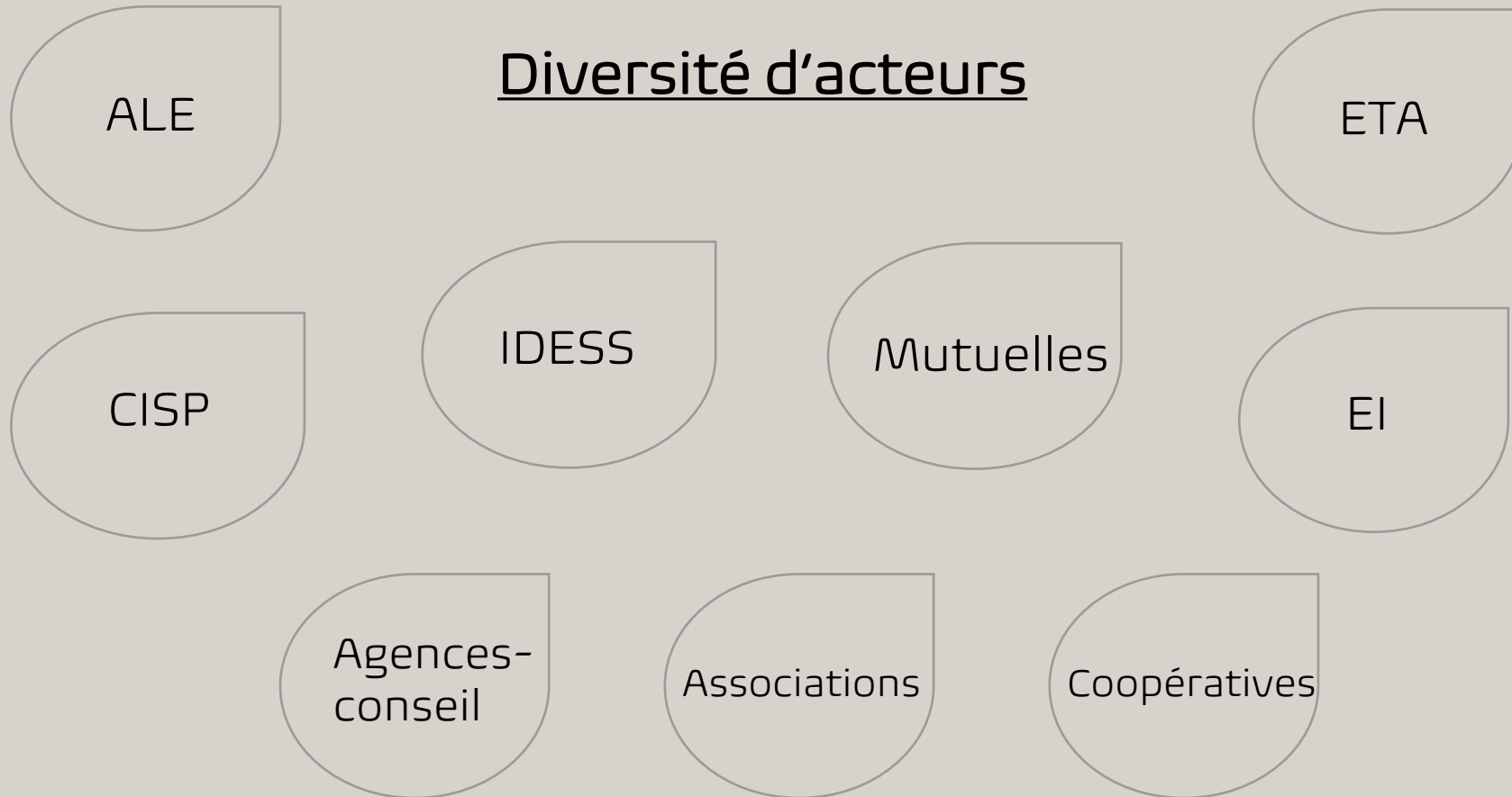
Finalité aux
membres/à la
collectivité

Gestion
autonome

Processus de
décision
démocratique

Distribution
des bénéfices

01 L'économie sociale



01 L'économie sociale



CHIFFRES CLES

- ✓ 18.000 entreprises
- ✓ 390.000 emplois
- ✓ 1 emploi sur 8
- ✓ Active dans **tous les secteurs** d'activités.

02 L'Entreprise d'Insertion (EI)

- Objectif : créer des emplois de **qualité** grâce à une activité économique
 - Durable et/ou tremplin
- Public cible : éloigné de l'emploi et peu qualifié
 - Cf. les critères spécifiques
- Moyens pour atteindre cet objectif : une activité économique couplée au soutien de la RW
- Forme juridique : coopérative
 - Cf. slide suivante
- Suivi et contrôle : par la RW

02 L'Entreprise d'Insertion (EI)

Société coopérative → respect de toutes les obligations légales et sectorielles

- + finalité sociale
- + conditions d'agrément et de subventionnement

Suivi & contrôle opéré par la région wallonne

02 L'Entreprise d'Insertion (EI)

En quelques chiffres (pour la Fédération) :

98 EI
(+ 16 non-
membre)

+/- 5.600
travailleurs

Secteurs
divers

Titre-service, recyclage,
services aux entreprises,
horeca, construction, ...

Le public cible

TRAVAILLEUR DEFAVORISE (TD)	TRAVAILLEUR GRAVEMENT DEFAVORISE (TGD)
2 CONDITIONS INDISPENSABLES :	
1) Non titulaire du CESS 2) Être inscrit comme D.E. à temps plein auprès du FOREM	
Conditions cumulatives :	
1. Bénéficiaire du chômage / RIS / aucun revenu depuis min. 6 mois	1. Bénéficiaire du chômage / RIS / aucun revenu depuis min. 24 mois
2. Être âgé de 18 à 24 ans	
3. Chef de famille monoparentale	
4. Ancien art. 60	
5. Reconnaissance AVIQ	
6. Sexe sous-représenté et minorité ethnique	

Le public cible

- Conditions d'emploi :
 - Objectif de 50% de travailleurs issus du public-cible à atteindre après 4 ans
 - Engagement :
 - en CDI, au plus tard, après 6 mois d'engagement
 - minimum à mi-temps

Les particularités de l'EI



L'accompagnement
social



La formation



La participation

L'accompagnement social

- Pourquoi ?

- Emploi de qualité et durable
- Développement professionnel & privé
- Acquérir de nouvelles compétences

- Concrètement :

- Entretiens réguliers : individuels ou collectifs
- Bilans personnels et professionnels + évaluation annuelle
- Plan de formation
- Jobcoaching et validation des compétences
- Sensibilisation stratégie de l'entreprise et aux principes de l'ES



La formation



- Objectifs :

- Être plus compétent et confiant en soi
- Répondre à des objectifs professionnels et des besoins privés
- Trouver un nouveau job

- Concrètement :

- Formations techniques et/ou transversales :
 - rendues faisables par l'entreprise
 - dans la cadre d'un projet de formation ou d'une réorientation professionnelle
 - rémunérées

La participation ✓

Informer

- On reçoit une information sans être mobilisé

Consulter

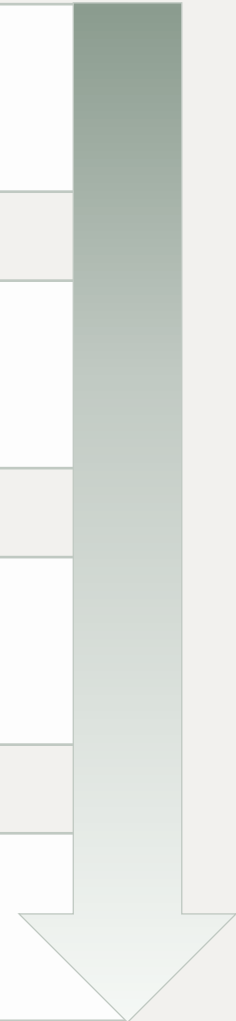
- On donne notre avis de manière ponctuelle

Concerter

- On fait des propositions ensemble

Codécider

- On décide avec d'autres



Des entreprises avec un ancrage local

- Collaboration au moment du **recrutement** (CISP, FOREM, MIRE, CPAS, etc.)
- Collaborations diverses pour assurer le **suivi du travailleur** (art. 60, formations, problèmes de dettes-assuétudes-santé-...)
- Collaborations lors des **sorties « positives »** des travailleurs (= vers un autre emploi) ou comme **D.E.**

Pour aller plus loin

- Atout EI : www.atoutei.be
- Un site dédié à l'ES : www.economiesociale.be
- Annuaire de l'économie sociale :
<http://annuaire.economiesociale.be>
- Direction de l'Economie Sociale :
https://economie.wallonie.be/Dvlp_Economique/Economie_sociale/Presentation.html



03 Les bonnes pratiques en EI

Cort'IDESS

Amélie PIRLET
Directrice



Merci pour votre
attention !

Des questions ?

La Fédération Atout EI

Atout EI est la Fédération des Entreprises d'Insertion, des IDESS et IES agréées en Wallonie.

Elle a pour mission de **représenter, promouvoir et fédérer** ces différents dispositifs.

Contact :

Marie SPRIMONT, conseillère
m.sprimont@atoutei.be | 0472/06.58.02